

Application PanneauPocket : bon début mais peut mieux faire

132 utilisateurs de smartphones se sont abonnés aux publications de Rives Dervoises sur l'application PanneauPocket (pour rappel l'installation est anonyme, seul le nombre d'abonnés est connu). Considérant qu'il y a environ 700 maisons sur la commune, ce chiffre indique que 20% d'entre elles comptent au moins un abonné. C'est un bon début, mais il faudrait faire mieux pour que l'application rende un meilleur service. Plusieurs aides possibles pour installer PanneauPocket et se faire expliquer le fonctionnement : le **flyer** distribué avec la Rives Infos n°36 de janvier dernier, les **affichettes** des panneaux d'affichage et le **site internet**, en Mairie auprès des élus et des secrétaires.

Infos utiles

→ Son nom sur la boîte aux lettres

Pour la bonne distribution du courrier postal, les noms des habitants sont nécessaires sur les boîtes aux lettres.

→ Recensement citoyen à partir de 16 ans

Tout enfant à partir de **l'anniversaire de ses 16 ans** et dans les 3 mois qui suivent doit participer au « recensement citoyen ». Cette formalité peut s'effectuer en mairie en apportant les justificatifs suivants : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, livret de famille à jour, justificatif de domicile. **L'attestation de recensement citoyen est obligatoire pour s'inscrire à tout examen national**, comme le Baccalauréat.

→ Prochain Conseil municipal

La prochaine réunion plénière du Conseil municipal aura lieu le jeudi 2 mars à partir de 20h à la salle des fêtes de Longeville-sur-la-Laines. Le débat d'orientation budgétaire en sera le sujet principal.

N°37 - Février 2023

Production locale d'électricité photovoltaïque : appel aux personnes intéressées

En application de ses engagements énoncés durant les élections municipales de 2020, l'équipe municipale lance en ce début 2023 le projet de constituer à l'échelle de Rives Dervoises une communauté villageoise de production d'électricité photovoltaïque par installation de panneaux sur des toitures de bâtiments et dans un but d'autoconsommation. Cette production collective pourrait rassembler des particuliers, des entreprises et la commune, tous et toutes propriétaires d'une ou plusieurs toitures favorables à la pose de panneaux photovoltaïques.

Comme initiatrice du projet, **la municipalité**

→ Se charge de recueillir toutes les informations qui permettent de démontrer l'intérêt d'une production collective par rapport à une collection de productions individuelles.

→ **Invite toutes les personnes intéressées par ce projet à se faire connaître dès maintenant auprès de la Mairie** de Rives Dervoises au 03 25 04 62 36, ou à rivesdervoises52@orange.fr ou par le formulaire de contact sur le site internet <https://rives-dervoises.fr>.

A la suite de cette étape de recensement des personnes intéressées, la municipalité les appellera à une première réunion pour échanger sur le projet, et pour organiser le recueil de toutes les informations utiles auprès de communautés villageoises qui produisent déjà de l'électricité photovoltaïque.

Le cinéma continue avec Ciné Rives

Vous aimez le cinéma ? Vous allez adorer **Ciné Rives**, la nouvelle association créée en novembre dernier pour poursuivre les séances de cinéma mensuelles, avec le soutien de la municipalité et les compétences de diffuseur de Ciné Ligue. Déjà plusieurs dizaines de spectateurs ont pu assister aux premières projections (L'innocent, As Bestas, Avatar 2). L'objectif de Ciné Rives, qui assure la programmation et la préparation matérielle des salles dans chacun des quatre villages, est de proposer des films de qualité pour tous. Des séances spéciales sont réservées aux scolaires, d'autres au jeune public et enfin entre deux et trois par mois, aux adultes. Les habitants de Rives Dervoises sont invités à venir se faire une toile près de chez eux, avec leurs voisins et amis. Tarif plein 6€, tarif réduit -18 ans 3,50€, carte d'abonnement 22,50€ pour 5 entrées. Les personnes intéressées par l'activité de Ciné Rives peuvent adhérer auprès de la présidente Sabine Laurent au 06 89 96 80 50, du secrétaire Francis Charuel au 06 43 76 88 73 ou encore de Sylvie Chérière la trésorière au 06 83 30 17 40 (cotisation de 10€).

Le programme de février

Mercredi 15 février à la salle des fêtes de Longeville-sur-la-Laines

16h « Le chat potté 2 » chat alors quelle histoire !

18h « Tirailleurs » un hommage d'Omar Sy à ses ancêtres tirailleurs sénégalais enrôlés de force durant la première guerre mondiale.

20h30 « L'Immensità » 1 mère et ses 3 enfants dans l'Italie des années 70, avec Penélope Cruz. Résumés et bandes annonces par le site internet <https://rives-dervoises.fr>.

La municipalité peut organiser un transport pour la séance de 18h en faveur des personnes qui n'ont pas de moyen de déplacement. S'inscrire en mairie de Rives Dervoises au 03 25 04 62 36 d'ici le **mardi 14 février à 12h**.

Loto du foot

L'Association Sportive de Longeville organise un loto le **samedi 11 février à la salle des fêtes de Longeville-sur-la-Laines**. Ouverture des portes à 18h. Début des parties à 20h. Sans réservation.

Infos services au public

→ Se déplacer dans l'agglomération par le Transport A la Demande

La communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise met à disposition de **tous ses habitants** un Transport A la Demande (TAD), avec au moins **1 point d'arrêt dans chacune de ses communes et 4 à St-Dizier** (correspondance gratuite avec le transport urbain) pour un tarif de **1,10€ le trajet** quelle que soit sa distance.

Marche à suivre :

→ Réserver le TAD au 0 800 002 624 dans un délai de 2 semaines jusqu'à la veille du trajet prévu, au plus tard à 16h du lundi au vendredi et 12h30 le samedi.

→ Maximum 2 trajets par jour et 6 par semaine.

→ Confirmation de l'horaire de départ la veille par courrier @. Rendez-vous au point d'arrêt 5mn avant l'horaire de passage du TAD.

→ Payer son trajet au conducteur avec la somme exacte de 1,10€ en monnaie.

Pour plus de renseignements : appeler la Maison de la Mobilité à Saint-Dizier au 03 25 56 17 73, sur le site <https://www.bus-ticea.com>, dans les Mairies de Rives Dervoises.

→ Agence Postale de Longeville-sur-la-Laines : rappel des horaires
Du mardi au vendredi de 11h à 11h45 puis de 13h15 à 14h15. Le samedi de 10h15 à 11h45.

→ Dépôt de déchets ligneux à Louze Nouveau pour les habitants de Louze et Longeville-sur-la-Laines : la municipalité met à disposition un dépôt de **tailles de haies et d'arbres** (troncs et branches jusqu'à un diamètre de 10cm). La clé est à prendre auprès de Marie-Hélène LARTILLIER (06 32 92 65 91) ou de Daniel MONNIER (06 15 49 39 04).